

Ah ! La formidable trouvaille que ce travail précieux de deux chercheurs au CNRS pour reconstituer et pour expliquer un klérotérion, machine à tirer au sort des Athéniens pendant 200 ans, il y a 2 500 ans !

La démonstration de son MODE D'EMPLOI pratico-pratique est inédite pour moi, je n'avais jamais vu ça ; je vous parle pourtant de cette machine, symboliquement essentielle pour toute démocratie digne de ce nom, depuis 2005...

Voilà donc une vidéo à vous passer entre vous, avant votre prochaine série d'ateliers constitutants ☐ sur la désignation et le contrôle de nos (éventuels) représentants ☐



Hé ! les virus, il date de quand, votre dernier atelier constituant ?

Hum

Vous avez compris que si vous ne faites rien, il ne se passera rien, n'est-ce pas ?

Il faut « contagier », chacun du mieux qu'il peut, courageusement, opiniâtrement, tout le temps... Moi, demain je suis à Toulouse, vendredi prochain à Colmar, mercredi d'après à La Tour d'Aigues... et vous ?

☐ Allez, citoyens, les petits ruisseaux font les grandes rivières : pas besoin d'autant voyager que moi, tâchez de parler constitution avec vos proches et vos voisins, ce sera déjà épatant ☐

Bon courage, bande de virus ☐

Etienne.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler d'autres documents utiles pour réfléchir aux usages et aux modalités pratiques du tirage au sort en politique :

[Ma page dédiée au tirage au sort en politique :](https://old.chouard.org/Europe/tirage_au_sort.php)
https://old.chouard.org/Europe/tirage_au_sort.php

Autres considérations sur le klérotérion :
<http://francoib.ches-alice.fr/agora/agmklero.htm>

La page wikipédia sur le klérotérion :

La page wikipédia sur le tirage au sort en politique :
https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tirage_au_sort

Remarques fondamentales de Jacques Testart sur la compétence des citoyens :

Résumé très ramassé du comparatif « élection vs tirage au sort » :

L'ÉLECTION, inégalitaire et corruptrice	LE TIRAGE AU SORT, égalitaire et incitant à la vertu
1. L'élection repose sur la volonté des gens et donc donne de nombreuses prises aux escrocs, menteurs séduisants, trompeurs professionnels de volonté. 2. L'élection repose sur la confiance et prétend servir elle-même de contrôle des représentants ; elle ne prévoit donc aucun contrôle, ni en cours ni en fin de mandat, ce qui facilite la corruption. 3. L'élection pousse au mensonge les représentants : d'abord pour accéder au pouvoir, puis pour le conserver, car les candidats ne peuvent être élus, puis réélus, que si leur image est bonne : cela pousse mécaniquement à mentir, sur le futur et sur le passé. 4. L'élection pousse à la corruption : elle permet (à ceux qui le peuvent) d'aider des candidats, et les élus ainsi "sponsorisés" sont ainsi mécaniquement dépendants de ceux qui ont financé leur campagne électorale et acheté les médias pour les faire connaître davantage que les autres candidats. Les acteurs politiques serviront des intérêts particuliers au lieu de servir l'intérêt général. 5. L'élection favorise certaines classes sociales et en défavorise d'autres : ceux qui parlent bien, ceux qui savent s'imposer, et ceux qui ont le temps (avocats et fonctionnaires), ce qui contredit gravement l'égalité politique revendiquée par la démocratie. Une assemblée élue n'est jamais représentative, elle diffère toujours profondément de la population représentée. 6. L'élection incite au regroupement en partis et soumet l'action politique à des clans et surtout à leurs chefs, avec son cortège de turpitudes liées aux logiques d'appareil et à la quête ultra prioritaire (vitale) du pouvoir. Les partis imposent leurs candidats, ce qui rend nos choix factices. La concurrence déloyale des partis dans la compétition électorale prive la plupart des individus isolés de toute chance de participer au gouvernement et favorise donc le désintérêt politique (voire le rejet) des citoyens. 7. L'élection est infantilisante, une pédagogie de la servitude. Savoir qu'il ne sera jamais élu décourage l'électeur de s'instruire pour participer aux débats publics. 8. L'élection déresponsabilise les électeurs. N'avoir jamais été élu enferme chaque électeur dans ses préoccupations personnelles et le dissuade de se préoccuper du monde commun. N'avoir jamais senti le regard public posé sur lui le dissuade de s'instruire et de développer ses compétences par son travail. 9. Élire c'est abdiquer, c'est renoncer à sa souveraineté, accorder une confiance exagérée, et renoncer à contrôler. L'élection porte à négliger le contrôle permanent des élus : on est prié de se contenter du "risque" de non réélection (contrôle très illusoire). → L'élection nécessite par définition une bonne connaissance des candidats (puisqu'on est censé les choisir puis les surveiller) → l'élection est donc mal adaptée pour les entités de grande taille. Alors qu'on entend dire généralement le contraire. 10. L'élection crée des rancunes de la part de tous ceux qui ont "perdu", et des fiertés chez ceux qui ont "gagné" qui deviennent vaniteux et se sentent supérieurs et légitimes pour décider seuls. → L'élection fabrique des maîtres, qui se sentent supérieurs. 11. Représentants et représentés ne sont pas sur un pied d'égalité. Les élus dominent les électeurs. 12. L'élection délègue... et donc dispense (éloigne) les citoyens de l'activité politique quotidienne ; elle favorise la formation de castes d'élus, professionnels à vie de la politique, toujours portés à tirer vanité de leur condition et cherchant toujours à jouir de privilèges, très loin de leurs électeurs pour finalement ne plus représenter qu'eux-mêmes. 13. Élire, c'est abdiquer, c'est renoncer à l'action politique. L'élection étouffe les résistances contre les abus de pouvoir : elle nous prive de la puissance de parole et d'action d'homme libre. Le vote tous les cinq ans, déjà infantilisant, est en plus trompé par un bipartisme de façade qui n'offre que des "choix" factices. La consigne du "vote utile" est un bâillon supplémentaire. 14. L'élection donne le pouvoir à ceux qui le veulent (les candidats), c'est-à-dire aux pires d'entre nous, alors qu'on sait depuis au moins 2500 ans qu'il ne faut surtout pas donner le pouvoir à ceux qui le veulent (lire Platon et Aïsaï). 15. L'élection est aristocratique par définition (elle désigne le meilleur, aristos), pas du tout démocratique. L'expression "élection démocratique" est un oxymore (un assemblage de mots contradictoires). 16. DE FAIT, depuis 200 ans (depuis le début du 19^{ème}), l'élection donne le pouvoir politique aux plus riches et à eux seuls, jamais aux autres : l'élection de représentants politiques SYNCHRONISE durablement le pouvoir politique et le pouvoir économique, créant progressivement des monstres irresponsables écrasant le droit pour eux-mêmes et s'appropriant le monopole de la force publique à des fins privées, créant ainsi des fortunes colossales (et une puissance de corruption supplémentaire en proportion). On est donc tenté de penser que c'est l'élection des acteurs politiques qui a rendu possible le capitalisme : écrire la constitution a permis aux riches de choisir la procédure qui leur permet d'aider les candidats, de rendre débiteurs les élus, et d'imposer leurs lois.	1. Le tirage au sort ne repose pas sur la volonté des gens et donc ne donne aucune prise aux escrocs, menteurs séduisants, trompeurs professionnels de volonté. 2. Le tirage au sort repose sur la défiance et s'accompagne de contrôles en cours de mandat et de reddition des comptes en fin de mandat, ce qui complique la corruption des représentants. 3. Le tirage au sort dissuade du mensonge les représentants, aussi bien pour accéder au pouvoir que pour le conserver : d'abord le mensonge ne sert à rien (et on évite les intrigues) et ensuite il serait puni. 4. Le tirage au sort ne permet pas d'aider quelqu'un à accéder au pouvoir. Ceci est absolument décisif. Il ne peut pas y avoir de tirés au sort sponsorisés-donc-débiteurs. L'indépendance des représentants est donc garantie (alors que l'élection l'interdit !). Les acteurs politiques serviront le bien commun au lieu de servir des intérêts particuliers. 5. La procédure du tirage au sort est impartiale et équitable : la loi des grands nombres garantit une justice distributive, la parité hommes-femmes par exemple mais pas seulement (conséquence logique, prioritaire, et souhaitable, du principe d'égalité politique). Une assemblée tirée au sort est toujours représentative, elle ressemble au peuple représenté. 6. Le tirage au sort n'incite pas au regroupement en partis pour aider des candidats à conquérir le pouvoir, et ne soumet donc pas la société à leur logique hiérarchique (fin du combat des chefs et des logiques d'appareil). Débarrassés de la concurrence déloyale des candidats imposés par les partis, les simples citoyens ont des chances réelles de participer au gouvernement de la Cité, ce qui favorise l'intérêt de tous pour la chose politique, avant même d'être désigné, pendant toute la vie. 7. Le tirage au sort est émancipant, il traite en adulte. Savoir qu'il peut être tiré au sort incite chaque citoyen à s'instruire pour participer aux controverses publiques. 8. Le tirage au sort responsabilise les citoyens. Avoir été tiré au sort pousse chaque citoyen à s'extraire de ses préoccupations personnelles et à se préoccuper du monde commun ; sa désignation et le regard public posé sur lui l'ont poussé à s'instruire et à développer ses compétences par son travail. 9. Tirer au sort, c'est tenir à sa souveraineté, se méfier, et imposer des contrôles réels de tous les représentants. Le TAS s'accompagne toujours de contrôles drastiques et bien réels à tous les étages (avant, pendant et après les mandats). → Le TAS ne nécessite donc pas de bien connaître les représentants (puisqu'ils sont beaucoup contrôlés par ailleurs) → le tirage au sort est mieux adapté que l'élection pour les entités de grande taille. Alors qu'on entend dire généralement le contraire. 10. Le tirage au sort ne crée jamais de rancunes ; pas de vanité d'avoir été choisi ; pas de ressentiment à ne pas avoir été choisi : il a des vertus pacifiantes pour la Cité, de façon systématique. → Le tirage au sort fabrique des serviteurs, des égaux. 11. Représentants et représentés sont à égalité. Avec le tirage au sort, personne ne domine personne durablement. 12. Le tirage au sort peut mobiliser n'importe qui et responsabilise (rapproche) les citoyens de l'activité politique ; il empêche l'apparition de politiciens pros, il impose l'amateurisme en politique ; les amateurs tirés au sort, forcément proches du peuple, partagent ses intérêts et objectifs, ils sont de bons porte-voix populaires. 13. Tirer au sort les représentants, c'est les affaiblir (en les plaçant à égalité avec les autres), ce qui garantit à chaque citoyen l'initiative et le vote des lois, la parole et la participation politique, ce qui permet de résister à tout moment aux éventuels abus de pouvoir, indépendamment des jours de désignation des représentants. 14. Le tirage au sort donne le pouvoir à ceux qui ne le veulent pas et qui sont précisément les meilleurs d'entre nous, modestes et honnêtes. Les mandats courts et non renouvelables permettent de ne pas les surcharger. 15. Le tirage au sort est démocratique par définition (il désigne un égal, un pair). L'expression "démocratique par tirage au sort" est un pléonasme (une répétition de mots identiques). 16. DE FAIT, pendant 200 ans de tirage au sort quotidien (au V^e et IV^e siècle av. JC à Athènes), les citoyens riches n'ont JAMAIS gouverné, et les citoyens pauvres toujours. (Les riches vivaient confortablement, mais ils ne pouvaient pas tout raffer sans limite, faute d'emprise politique.) Ceci est essentiel : mécaniquement, infailliblement, irrésistiblement, le tirage au sort DÉSynchronise le pouvoir politique du pouvoir économique. C'est une façon astucieuse d'affaiblir les pouvoirs pour éviter d'être dominé par eux. On suggère ici que le tirage au sort retirerait aux capitalistes leur principal moyen de domination : le capitalisme, c'est du droit → la procédure du TAS retirerait toute prise aux capitalistes pour imposer le droit qui les avantage.

Le procès de l'élection en une vidéo et un texte :

https://old.chouard.org/Europe/Necessaire_proces_de_l_election.pdf

Ce texte en livre (cliquer sur l'image pour en savoir plus) :



<https://lareleveetlapeste.fr/produit/manifeste-1/>

Vous pouvez aussi consulter ce **florilège** que j'ai composé pour nos ateliers de l'UPPA (Université Populaire du Pays d'Aix en Provence) :

[UP_d_Aix_sur_le_tirage_au_sort_kleroterion_Sintomer_Montesquieu_Tocqueville.pdf](#)

Vous trouverez, dans la compilation ci-dessus, les textes importants suivants :

- Un extrait (du chapitre 2) du livre littéralement passionnant d'**Yves Sintomer**, « **Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative** », La découverte, mars 2007.
- Des images de **klérotérion, la machine à tirer au sort** qui a servi il y a 2500 ans à désigner les magistrats tous les matins parmi les milliers de citoyens présents chaque jour. Yves Sintomer explique cette formidable procédure antique ; livre à connaître,
- Le jugement très favorable que **Montesquieu** portait au tirage au sort, rappelé par **Bernard Manin**, dans son livre enthousiasmant, « Principes du gouvernement représentatif »,
- Le plaidoyer formidable de **Tocqueville** pour les jurys citoyens tirés au sort, institution politique émancipatrice et pédagogique : le chapitre VIII de la 2^e partie « De la démocratie en Amérique » est une pure merveille. Ne ratez pas ça, c'est superbement écrit,
- ... et quelques textes réglementaires sur les procédures actuelles du tirage au sort des **jurys d'Assises** en France.

Ne ratez pas non plus ces passionnantes **GRANDES CONTROVERSE**S sur le tirage au sort en politique, où j'ai échangé (parfois très vivement) de forts arguments avec d'irréductibles défenseurs du faux « suffrage universel », notamment Raoul Marc Jennar et François Asselineau. Voyez ce billet de blog (mai 2011, il y a déjà 6 ans !) avec la vidéo et surtout son important fil de commentaires :

[Le tirage au sort comme antidote politiquement durable contre l'oligarchie : la vidéo](#)

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2011/05/30/127-le-tirage-au-sort-comme-bombe-politiquement-durable-contre-l-oligarchie-la-video>

Et puis, bien sûr, cet échange historique, de mon point de vue :

Fil facebook correspondant à ce billet :

<https://www.facebook.com/etienne.chouard/posts/10155253266787317>